



HAL
open science

**La prospection en vue de la mise à disposition de l'US
ARMY, de terrains et d'immeubles de la zone avant
(Advance Section) de la ligne de communication
américaine en France au début de la décennie 1950**

Pierre Charles Labrude

► **To cite this version:**

Pierre Charles Labrude. La prospection en vue de la mise à disposition de l'US ARMY, de terrains et d'immeubles de la zone avant (Advance Section) de la ligne de communication américaine en France au début de la décennie 1950. 2018. hal-01934688

HAL Id: hal-01934688

<https://hal.science/hal-01934688>

Submitted on 26 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La prospection en vue de la mise à disposition de l'*US Army*,
de terrains et d'immeubles dans la zone avant (*Advance Section*) de la ligne
de communication américaine en France au début de la décennie 1950.
*Quelques exemples de démarches qui n'ont pas abouti,
et de camps et dépôts qui n'ont pas existé...***

Pierre Labrude

professeur honoraire des universités,
membre associé du centre régional universitaire lorrain d'histoire, EA 3945,
université de Lorraine, Nancy.
pierre.labrude@orange.fr

Contrairement à ce que beaucoup de nos concitoyens croient et qui est très souvent écrit, l'installation des camps et des dépôts de l'armée de terre des Etats-Unis (*US Army*) dans notre pays au début de la décennie 1950, pour constituer ce qui s'intitule *Communication Zone* ou *Line of Communication*, n'a aucune relation avec la signature du traité de l'Atlantique nord le 4 avril 1949 à Washington, ni avec la création de l'Otan, ni avec une demande de la France, même si, à cette époque, des négociations sont en cours entre les pays européens occidentaux et les Etats-Unis. Cette installation répond en effet à une sollicitation du gouvernement américain de créer en France et en direction de la partie ouest de l'Allemagne soumise au régime d'occupation tripartite, en passant d'abord par Strasbourg, puis ensuite par Sarrebruck, une zone de communication en vue de pouvoir ravitailler les troupes stationnées en Allemagne et en Autriche depuis les ports français de l'Atlantique. Ceci permettrait, en cas de conflit avec l'URSS, d'éviter d'être obligé de passer par l'enclave américaine de Bremerhaven, dans la zone d'occupation britannique, qui serait, sans nul doute, une cible et un objectif tant pour l'aviation que pour les forces terrestres de l'*Armée rouge*.

Cette installation en France fait l'objet de deux accords secrets entre les Etats-Unis et notre pays, signés par le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur américain à Paris. Le premier est l'accord Bidault-Caffery du 16 février 1948 qui permet la création d'une zone de communication américaine mais avec de faibles effectifs ; le second est l'accord Parodi-Bruce du 6 novembre 1950 qui porte spécifiquement sur la ligne de communication. Rappelons ici qu'en trois mois, entre la fin de l'année 1947 et le début de 1948, l'URSS a « normalisé » l'Europe de l'Est, que le pacte de Bruxelles est signé le 17 mars 1948 pour cinquante années, qu'à partir de la fin de juillet 1954, une mission militaire américaine et canadienne assiste à son comité militaire en vue d'assurer à l'Europe de l'ouest un éventuel appui militaire, et qu'on peut considérer que les négociations qui aboutiront au traité de Washington sont engagées à partir de juillet 1948^{1,2}. Le traité de Washington ou traité de l'Atlantique nord est signé le 4 avril 1949, donc dans une période intermédiaire entre les deux accords secrets, et il conduit à la mise sur pied de l'organisation qui en découle, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord ou OTAN. Aussi les infrastructures et les troupes qui constituent et qui peuplent la ligne sont-elles confondues avec « celles » de l'OTAN, bien qu'il n'y ait pas identité et que la notion de ligne de communication soit toujours présente dans les documents américains du milieu de la décennie 1960 alors que les troupes seront obligées de quitter leurs infrastructures dans notre pays à partir de la décision du général de Gaulle notifiée au président des Etats-Unis au début de 1966.

L'installation des camps et dépôts américains dans notre pays au début de la décennie 1950, qui ne peut se planifier correctement depuis les Etats-Unis et que les Américains considèrent comme urgente, suppose la dévolution à cette armée d'un grand nombre de terrains et

d'installations susceptibles d'être aménagés ou transformés en de tels camps et dépôts. L'Est de notre pays constitue la zone avancée de cette ligne de communication. Son siège est à Verdun et elle s'étend depuis le Nord jusqu'à la Suisse en passant près de Paris. Le gouvernement institue en 1950 un service spécialisé dans les relations avec les armées étrangères, établi boulevard de La Tour-Maubourg à Paris, qui prend le nom de *Mission centrale de liaison et d'aide aux armées alliées*. Cette installation de l'*US Army* ne se fait pas dans les mêmes conditions juridiques que celle de l'*US Air Force* et de ses bases aériennes. Enfin, il faut préciser que cette zone de communication reproduit celle que l'*American Expeditionary Force* avait aménagée avec des moyens gigantesques à partir de 1917, et elle tend à en utiliser fréquemment les anciens sites.

En lien constant avec l'ambassade à Paris et avec les grands commandements américains, la mission de liaison consacre beaucoup de temps, au cours de ses premières années, à rechercher des sites acceptables par les deux pays. Elle n'a pas consacré son activité qu'aux nombreuses installations qui ont existé et qui ont été fermées, d'abord en 1965 de par la volonté univoque du gouvernement des Etats-Unis, par exemple dans la région Grand Est actuelle, l'immense dépôt de munitions de Trois-Fontaines et son annexe de Vassincourt³ ; puis en 1966-1967, de par la volonté du général de Gaulle, la totalité des installations militaires étrangères, et donc pas seulement américaines. Celles-ci sont encore plus ou moins connues et reconnaissables, comme celles de la forêt de *Haye* près de Nancy, ou de la *Croix-de-Metz* à Toul. Mais l'activité de la mission concerne aussi une multitude de sites et d'installations qui ont été reconnues à l'issue de propositions faites par elle-même, par les administrations françaises et par des particuliers, ou à la demande directe de l'*US Army*. Un nombre très important de ces recherches n'a pas abouti, et les archives correspondantes n'ont jusqu'à présent pas été explorées. Leur étude, même sommaire, révèle l'immensité des besoins et des projets de cette période de la *Guerre froide*, et l'importance du travail accompli par la mission de liaison en symbiose avec les ministères, les préfetures et les administrations, et, autant que possible, avec les demandeurs américains, et, certains jours, avec ceux de l'Otan, en vue d'essayer de satisfaire tous ces besoins. Curieusement, cet aspect de la présence américaine dans notre pays n'a pas été envisagé jusqu'à présent. C'est aussi un aspect de la Guerre froide qui est encore ignoré et que nous allons aborder succinctement dans les pages qui suivent.

La ligne de communication ou *Communication Zone*. Qu'est-ce que c'est ?

L'établissement de la ligne de communication entre les ports de l'Atlantique et les grandes villes militaires de Lorraine, puis le Palatinat en Allemagne, suppose la réalisation, de différentes manières, de tout un ensemble de camps, de dépôts, de locaux d'états-majors, de casernements, d'hôpitaux, de stations de transmissions, *etc.* Celle-ci ne peut avoir lieu que si le gouvernement français offre à l'armée des Etats-Unis, dans des conditions variables, des terrains et des locaux susceptibles de lui convenir, dans l'état où ils sont ou à l'issue de travaux de mise en conformité avec les besoins et les désirs de l'*US Army*. Il convient aussi d'avoir présent à l'esprit qu'au début des conversations relatives à la dévolution d'infrastructures par notre pays, la zone avant, dite *Adsec*, occupe toute la partie nord-est de notre pays, depuis Dieppe jusqu'à Genève, en passant par le département de la Nièvre, où, par exemple, un dépôt temporaire d'hydrocarbures est établi à Cosnes-sur-Loire, en évitant la région parisienne et en incluant l'Alsace et Strasbourg d'où les convois passent en Allemagne. Ceci explique la dispersion et la position des sites proposés par notre pays en direction de l'est et du sud.

Mais une telle extension ne se réalisera pas, et la partie *Adsec* de la *ComZ* se limitera à un assez large croissant dont l'extrémité orientale sera plus au nord, à Metz et à Verdun, avant de se

diriger vers le Palatinat. On comprend mieux ainsi les propositions françaises et les tergiversations et les choix américains, d'autant plus que, depuis les Etats-Unis, la précision d'un tel déploiement était impossible à établir avec précision et rigueur, surtout qu'en 1947 et 1948, quand ont lieu les discussions relatives à l'établissement de la ligne de communication, les Américains pensent que notre pays est encore dans un état proche de celui de 1945, c'est-à-dire encombré de ruines et donc avec des routes et des voies ferrées en partie impraticables.

Les protocoles signés à la suite des accords secrets de 1948 et 1950 entre le gouvernement des Etats-Unis, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris, et le gouvernement français, prévoient les modalités des demandes et des échanges qui permettent d'aboutir à la mise à disposition des terrains et aux travaux qui seront effectués sur ceux-ci et/ou dans les bâtiments qui y préexistent. Entre le moment où un terrain nu, une forêt, un château au milieu de son parc, un casernement, un terrain d'exercices ou d'aviation, une fortification, un arsenal, un quai portuaire, *etc.*, est reconnu par les parties, qu'il répond aux besoins de l'*US Army* par sa nature et/ou sa localisation, que la demande en a été présentée au gouvernement français, qu'il est concédé et qu'il est prêt à recevoir une unité militaire américaine, même si les travaux nécessaires n'ont pas encore été effectués, un temps important s'est écoulé. Le dépouillement des archives⁴ montre que diverses étapes sont nécessaires et que les services américains s'imaginent qu'à partir du moment où leur demande est déposée, ils pourront s'installer dans les jours qui suivent... Bien que n'étant pas organisés, les Américains sont pressés, cependant que nos compatriotes n'ont pas l'habitude d'aller si vite, et cette attitude va beaucoup compliquer les opérations.

Ces mêmes archives montrent en effet que la mise à disposition de terrains et de locaux ne s'est pas effectuée selon un plan concerté des Etats-Unis qui, pourtant, ont demandé à venir s'installer dans notre pays, et bien sûr qu'il n'existe pas de plan français à ce sujet. Les demandes sont donc d'abord effectuées au coup par coup, et c'est la *Mission centrale de liaison et d'aide aux armées alliées (MCLAAA)* qui intervient auprès des services américains, précisément auprès du général qui commande la *ComZ* à Orléans, pour que des programmes cohérents soient élaborés. C'est en particulier le cas pour les hôpitaux en 1952.

La consultation des archives, tant au Service historique de la défense que dans les services départementaux, révèle la multitude des sites, tant d'origine civile que militaire, à propos desquels des recherches, des visites, des demandes d'avis, ont été faites, en 1952 surtout, en vue d'aménagements ou d'implantations d'infrastructures de toutes natures, et. Il s'agit d'en faire des dépôts de fournitures diverses, en particulier de munitions, des relais de transmissions ou des stations radar, des hôpitaux et, plus tard et dans le contexte de l'OTAN et non plus seulement de la *Communication Zone*, des bases aériennes ou des terrains d'aviation pour l'armée de terre *US*, *etc.* A partir de deux dossiers conservés aux archives départementales à Nancy⁵, j'ai pu compter plus de soixante recherches de sites en Meurthe-et-Moselle, principalement à Nancy, à Toul, à Lunéville ou dans leurs voisinages, mais aussi et ultérieurement dans de modestes villages « perdus » dans la campagne en vue d'y créer des sites de stockage dits « de dispersion » pour le *Corps of Engineers* (figure 1), le *Quartermaster* et l'*USAFE*. Cela comporte aussi l'implantation de la *Military Police*, du cinéma, de locaux d'usages variables (stockages ou « centre social et récréatif » ou les deux ? comme ceux de la brasserie Greff au centre de Nancy (figure 2), d'un entrepôt frigorifique et la création d'un atelier de réparation de chaussures (à Chaufontaine, près de Lunéville, dans une ancienne usine).



Figure 1 : l'état en 2008 d'un petit dépôt de l'*Engineer Corps*, installé en 1962 « quelque part » dans la campagne lorraine (photographie P. Labrude, 2010).



Figure 2 : les restes de la brasserie Greff, englobés aujourd'hui dans un immeuble, rue de la Commanderie à Nancy (photographie P. Labrude, 2016).

Pour toutes ces structures, le recours à des locaux, à des usines et à des entrepôts inutilisés par leurs propriétaires, est fréquent. Trois moyens sont utilisés pour parvenir au choix d'emprises acceptables par l'*US Army*. Quelle que soit la modalité retenue, toute infrastructure dont la mise à disposition est envisagée, doit faire l'objet de diverses acceptations et autorisations avant de pouvoir être ouverte à l'*US Army*.

Les modalités des propositions faites par le gouvernement français

La mise à disposition de sites par le gouvernement français s'effectue de plusieurs manières car la connaissance des possibilités parvient à la *Mission centrale de liaison* par différentes voies.

La première est celle des emprises qui appartiennent aux différents ministères et qui sont disponibles ou susceptibles de le devenir, et qui lui sont signalées par leur affectataire : ministère de la Guerre ou de la Défense nationale et ses secrétariats d'Etat, ministère de l'Agriculture (avec en particulier l'administration des Eaux et Forêts), ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), administrations dépendant du ministère des Finances et administration des Domaines, préfectures (avec les Igames qui interviennent au niveau des régions militaires, et les préfets et les sous-préfets dans les départements). En même temps mais en sens inverse, la mission demande à ceux-ci des infrastructures précises lorsqu'elle reçoit des demandes américaines relatives à un ou à des besoins dans un endroit qui est généralement assez bien localisé par l'*US Army* et souvent avec des souhaits précis quant aux routes, aux voies ferrées et aux embranchements industriels de celles-ci. Ces infrastructures disponibles sont alors proposées au gouvernement américain par la mission de liaison.

La seconde possibilité est la demande de « quelque chose » par l'ambassade ou par le général américain qui commande à Orléans, ou, ultérieurement, par celui qui dirige la *Joint Construction Agency* qui s'est installée rue Escudier à Boulogne (sur-Seine). Cette demande est plus ou moins précise selon le niveau de la réflexion qui a été menée par les Américains. Elle est très précise quand ils ont effectué seuls et en cachette des visites sur le terrain, ce qui, en principe, leur est interdit. Nombre de sites ont été employés par l'*AEF* entre 1917 et 1919, l'exemple de Cosnes-sur-Loire cité plus haut ayant été l'un d'entre eux.

La troisième possibilité est la proposition de terrains, de bâtiments et d'usines à vendre ou à louer par différentes personnes qui les connaissent et qui les signalent en pensant que ces sites sont susceptibles de convenir à l'armée américaine. Ces propositions émanent des propriétaires, d'agences immobilières éventuellement spécialisées, des directeurs départementaux des Domaines ou des Hypothèques, et plus simplement de particuliers sans lien avec l'infrastructure et qui écrivent à quelqu'un de la mission de liaison, à Paris ou en région. Dans ce cas, il s'agit des officiers de liaison placés auprès des grands commandements américains, comme l'*Adsec* à Verdun.

Les infrastructures susceptibles d'intéresser l'*US Army* et l'*USAFE* font l'objet de visites organisées sous l'égide de la *MCLAAA*. Celles-ci sont réalisées sur un ou plusieurs jours et sur une série de sites, par des officiers français du service des travaux du Génie, en présence de l'officier de liaison placé auprès d'un grand commandement américain, *Orléans Area Command*, *Adsec* ou *Basec*, accompagnés d'officiers compétents de l'*US Army*, principalement des logisticiens et des officiers du Génie (*Engineers*). Le circuit de visite passe par les différents sites dont la *MCLAAA* a eu connaissance et qu'elle trouve utilisables. Les archives révèlent l'existence de telles visites, en nombre important, en région centrale, c'est-à-dire, comme disent les militaires, dans une « olive » centrée sur Orléans et Tours, en Bretagne, et en Lorraine.

La visite effectuée en Lorraine en début d'année 1951

Un ensemble de documents relatifs à une visite effectuée dans les trois départements lorrains de la Meuse, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle en 1951 a été trouvé au Service historique de la défense à Vincennes. Il présente les infrastructures visitées et contient la réponse américaine aux propositions. La visite se déroule du 31 janvier au 2 février 1951 en présence d'officiers américains et d'officiers de liaison français, dont certains sont venus en voiture depuis l'hôtel *Astoria* à Paris où est logé le *SHAPE*, c'est-à-dire le *Supreme Headquarters of Allied Powers in Europe*. En effet, si ces visites ont lieu dans le cadre de la *Communication Zone*, elles se font aussi dans le cadre de l'*OTAN*. Comme ces visites ont lieu

sur plusieurs jours, les participants logent à l'hôtel à Metz et les repas y sont pris, sans doute au cercle des officiers.

Les participants sont accueillis à Metz le 31 janvier à partir de 10 heures 30 et le repas est pris à Metz, sans doute à l'issue d'une présentation générale du circuit et des infrastructures visitées. Envisageons d'abord le circuit proposé. L'après-midi est consacrée aux visites de Rurange, Reinange et Elzange. Le lendemain 1^{er} février, au matin, le groupe se rend à Thionville et revient déjeuner à Metz. Il part ensuite pour Saint-Avold, Leyviller, Saint-Jean-Rohrbach, Morhange et Virming. Enfin le 2 février est prévu un déplacement à Stenay, au nord de la Meuse, Il n'est pas sûr que le voyage a eu lieu, le document en notre possession indiquant : « tentative programme ».

Quelles sont les infrastructures présentées à nos hôtes ? Il s'agit d'ensembles récents et homogènes appartenant à la ligne Maginot, et d'ensembles anciens qui ont été construits sous l'Annexion, après 1870 et avant 1914 lorsque l'Empire allemand a créé de nombreuses garnisons en Moselle. Parmi les premiers figurent des casernements (ou camps) de sûreté, selon la terminologie employée pendant la décennie 1930-1940 par la Commission d'organisation des régions fortifiées, et des dépôts de matériel ou de munitions. A Thionville il s'agit de l'hôpital militaire *Bathias*, construit par l'empire allemand à l'époque de l'Annexion, qui est situé en pleine ville en face de la gare.

A Morhange, le groupe voit le terrain de manœuvre qui se trouve de part et d'autre de la route en direction de Grostenquin. Enfin, Stenay dispose d'un ou plutôt deux casernement(s), constituant le quartier *Chanzy*, construit au XIX^e siècle, qui a été utilisé par les troupes de forteresse de la ligne Maginot puis occupé en 1944-1945 par un camp américain de prisonniers allemands.

Un autre ensemble de documents, et qui date vraisemblablement du même moment, mais qui n'est pas directement en rapport avec cette visite, présente un grand nombre de sites, dont ceux qui font l'objet de la présentation envisagée ci-dessus, et indique : « Immeubles bâtis et non bâtis dont la visite peut être faite ». A la fin du dossier, un nota précise : « La plupart de ces immeubles ont été remis aux Domaines, mais ne sont pas aliénés. Ils peuvent donc être repris facilement. D'autres étaient en cours de remise aux Domaines, celle-ci a été suspendue ». Ces documents pourraient être antérieurs de quelques jours à la visite précitée et en constitueraient alors peut-être des éléments préparatoires.

Ainsi sont envisagés successivement :

Pour stockages en sol dur découvert, ce que l'*US Army* pratique couramment lorsqu'elle ne peut pas faire mieux et qu'elle appelle *Open Storage* :

Verdun : terrain de Bevaux (encore écrit Bévaux) 430.000 mètres carrés, terrain de secours 300.000 m², des aires bétonnées peuvent être créées sur ces terrains ; citadelle basse 4500 m².

Metz : ex-DMG (dépôt de matériel du génie, appartenant aux infrastructures de l'arrière de la ligne Maginot) de Pouilly (clôturé) 17500 m².

Pour stockage à découvert,

Metz, ex-DMG de Pouilly (clôturé) 5500 m².

Trois terrains des anciennes fortifications allemandes sont rayés. Il apparaît cependant important de les citer avec précision car il en sera question plus loin : « terrain du groupe fortifié de Lorraine dont une partie est déjà à la disposition des US, 50000 m² ; terrain au nord-est de

la route départementale 28 entre les ouvrages de Canrobert et le GF de Lorraine », 100.000 m², et « glacis nord-ouest de l'ouvrage des carrières d'Amanvillers, 120.000 m² ».

Rurange, dépôt 54200 m² dont 39200 boisés.

Reinange, dépôt 280.000m², dont 230.000 boisés.

Saint-Jean Rohrbach, ancien dépôt de munitions de Jungwald, 65500 m².

Thionville, magasins de l'Intendance du pont des Alliés 2300 m², et annexe du service du Matériel.

Elzange, ancien casernement de sûreté, 138.000 m².

Leyviller, ancien casernement de sûreté, 46200 m².

Lixing-les-Saint-Avold, ancien casernement de sûreté, 3300 m².

Morhange, terrain de manœuvre, 600.000 m², et ancien hôpital militaire, 36250 m².

Etain, pour mémoire, bois de Saulx et environnants.

Couvert pour matériel en vrac

Verdun, fort du Regret (marqué « secret »), fort de Dugny, galerie. Il s'agit sans doute d'une des galeries de la citadelle basse, respectivement 2500, 950 et 8000 m².

Viming, ancien dépôt de munitions, 3000 m².

Thionville, magasin de l'Intendance, 2800 m².

Elzange, ancien casernement de sûreté, 11400 m².

Hangars

Verdun, terrain de Bevaux, 900 m². Il s'agit du terrain situé à côté des deux casernements de cavalerie, également connu sous le nom de quartier *Villars*, puis de quartier *Estienne* pour son extrémité opposée au parc à fourrage. Il y existait effectivement une sorte de manège à l'époque où des régiments de hussards y tenaient garnison. En 1939 le quartier *Estienne* était occupé par un régiment de cavalerie équipé d'automitrailleuses, ce qui fait que les locaux ont été adaptés à l'accueil et à l'entretien de blindés et de camions.

Stenay, ancienne caserne *Chanzy*, 900 m² (rayé).

Morhange, terrain de manœuvre 700 m².

Ateliers. Verdun, usine de Thierville. Appartenant à la société *La Viscose* ou *Verdun Textile*, et n'ayant pas été mise en service, elle va devenir un important dépôt de matériels et de produits américains sous le nom de *Verdun Signal Depot*, puis de *Verdun General Depot*.

Bureaux. Verdun, pour mémoire, usine de Thierville.

P.C. Thionville, hôpital *Bathias*, bâtiment inachevé, 3700 m². Il s'agit de l'extension de l'hôpital qui était en cours au moment de la déclaration de guerre en 1939 et qui est restée dans l'état où elle se trouvait à ce moment.

Casernement troupe

Stenay, Morhange, Elzange, Leyviller, Lixing : ce sont les infrastructures Maginot citées ci-dessus, auxquelles s'ajoutent, à Verdun, les casernes *Mangin* marquée « école professionnelle » et *Estienne*, marquée « Kiridjan », une importante entreprise de travaux publics de la ville. Ces deux casernes font partie de l'ensemble de Bevaux qui comprenait initialement deux quartiers de cavalerie et un grand terrain de manœuvre, comme cela a déjà été indiqué.

A Leyviller, au sud-est de Saint-Avold, le camp a abrité un bataillon du 82^e régiment de mitrailleurs d'infanterie de forteresse. Il n'est pas étonnant que les Américains ne l'aient pas retenu car ce secteur est éloigné de la zone qu'ils désirent occuper. Ce petit camp était par contre certainement en bon état si l'on en juge par son aspect actuel et les réemplois dont il fait l'objet.

Quelle est la réponse du commandement américain à la suite de la visite faite fin janvier et début février ? Le 20 février, le brigadier général Young, commandant américain dans notre pays, répond au contrôleur de la Marine Le Bigot, chef de la *MCLAAA*, qui s'était inquiété le 13 de n'avoir pas encore reçu de réponse. Il commence par les installations dont l'*US Army* ne veut pas : caserne *Mangin*, terrain de Bevaux, forts de Regret et de Dugny, installations de Thionville, casernements de Lixing et Leyviller, dépôts de Jungwald et de Virming, installations de Morhange, et forêt de Vacouleurs (Vaucouleurs ?) pourtant non inscrite au programme. En revanche, le général Young demande la « mise de côté » en vue d'un éventuel usage, de la forêt de Hesse, du terrain de secours (sans doute de Verdun), des installations de Pouilly, des dépôts de Rurange, Reinange et Elzange, et d'infrastructures qui sont rayées sur la liste ci-dessus : carrières d'Amanvillers (position fortifiée d'origine allemande, édifiée dans une carrière, près du village de ce nom, à l'ouest de Woippy sur la route de Saint-Privat, entre les groupes fortifiés *Lorraine* et de *Guise*), terrain *Canrobert* (plus exactement une position fortifiée, de même origine, située à proximité du groupe fortifié *Lorraine*) et groupe *Lorraine* des fortifications allemandes de Metz (exactement « groupe fortifié *Lorraine* », de même origine, édifié entre 1899 et 1905 près de Saulny). Il ajoute que, bien que n'elles ne soient pas incluses dans la précédente demande, il souhaite que les forêts de Commercy, de *Haye* à Nancy et de Trois-Fontaines à Saint-Dizier soient pré-affectées à un usage de l'*US Army* sous réserve d'études ultérieures. Il termine en indiquant : il est entendu que la citadelle de Verdun a déjà été réservée bien qu'il n'en a pas été rediscuté, et « il est désiré que cette installation soit officiellement réservée à l'usage de l'*US Army* ».

Qu'est-il advenu, tant de ce qui était désiré par les Américains, que de ce qui a été refusé ou oublié par eux ? Parmi les infrastructures refusées le 20 février, nous savons que Bevaux a vu se construire un cercle-mess, des logements et deux villages américains, *Best* et *Kennedy* ; que l'usine de Thierville, omise par le courrier, connue sous le nom de *La Viscose*, a été employée comme dépôt (figure 3) de matériels de transmissions, puis d'armes chimiques en remplacement de celui de Sampigny, et enfin de pièces détachées pour hélicoptères; et que le fort de Regret, s'il n'a pas été occupé en tant que tel, a vu se construire contre ses murs une station de télécommunications.



Figure 3 : l'ancienne usine *La Viscose* après son emploi par l'armée américaine puis par l'armée française (photographie P. Labrude, 2010).

Parmi les installations réservées, beaucoup n'ont pas été retenues ensuite, et seuls le terrain de secours, s'il s'agit de celui de Verdun, et le dépôt de Pouilly ont servi. Le terrain de secours est devenu le site de l'hôpital militaire *Desandrouins* tandis que Pouilly a servi de dépôt de carburants mais en étant rendu à notre pays assez rapidement. A Rouvres-en-Woëvre, le bois de Saulx et les forêts proches n'ont pas été utilisés, mais à proximité a été construite la base aérienne d'Etain-Rouvres qui a été affectée à l'*US Air Force*. Pour sa part, la forêt de Commercy n'a pas été employée, tandis que les deux autres forêts ont donné lieu à la réalisation de camps très importants, et que la citadelle de Verdun, d'abord dans sa partie haute, puis dans ses galeries basses, a été retenue. Cette cession a suscité une importante émotion à Verdun à la suite de ce que l'*US Army* avait commencé à en faire. En effet, celle-ci y a installé un poste de commandement puis un central téléphonique (figure 4). Cette mise à disposition a gêné l'accès au musée qui était installé dans plusieurs galeries depuis la cérémonie du choix du Soldat Inconnu, et a provoqué différents incidents avec la municipalité, la sous-préfecture et les associations d'anciens combattants...



Figure 4 : les restes du standard téléphonique américain installé dans la citadelle basse de Verdun (photographie P. Labrude, 2017).

La visite effectuée en mai 1951

Quelques mois plus tard, une autre offre française est effectuée à la suite de nouvelles demandes américaines récemment déposées. Un important document en date du 16 mai 1951 présente une longue liste d'installations et la suite qui a été donnée à leur éventuelle mise à disposition. Cette liste rappelle d'abord les noms des installations réservées par le commandement américain à Heidelberg le 6 février précédent : forêt de Hesse (Aubréville, près de Verdun, à moins qu'il ne s'agisse de la forêt du village de Hesse ?, légèrement au sud de Sarrebourg, où existe aussi un terrain militaire, entre ce village et Lorquin), terrain de secours de Verdun, Pouilly, Rurange, Reinange, Elzange (toutes les quatre d'origine « Maginot »), ouvrage des carrières d'Amanvillers, terrain *Canrobert* et groupe *Lorraine* dont il a déjà été question.

Le document précise qu'aucune nouvelle n'a été donnée à leur sujet depuis cette date. Une mention manuscrite indique en dessous que le terrain de Morhange, refusé le 6 février, a fait l'objet d'une nouvelle visite le 14 avril.

Signalons qu'à Hesse, près de Sarrebourg, un terrain en bordure de la départementale 44 a été transformé en dépôt d'hydrocarbures aux frais et pour le compte de la *Bundeswehr*. D'une capacité de 20000 mètres cubes, il a été pris en charge par le Service des essences des armées

en août 1969, sans doute à la suite du retrait de notre pays du commandement intégré de l'Otan en 1966-1967.

Le document présente ensuite la « liste des installations offertes par « le IGAME » et visitées par les officiers venus d'Heidelberg le 12 mars 1951 », et comporte des commentaires à la suite du nom de chaque infrastructure. Le sigle « igame » mérite d'être explicité et l'activité du haut fonctionnaire qui est revêtu de ce titre doit être précisée car son usage a disparu du vocabulaire depuis plusieurs décennies. L'acronyme signifie « inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire » ; il s'agit souvent de préfets, et ces hauts fonctionnaires sont une préfiguration des préfets de région. Leur fonction a été créée par la loi du 21 mars 1948 dans le contexte des graves troubles et des nombreuses grèves insurrectionnelles des années 1946 et 1947, à l'instigation du ministre de l'Intérieur Jules Moch. Ce sont donc en quelque sorte, comme cela a été écrit, « des produits (du début) de la Guerre froide ». Placé à la tête d'une des futures régions économiques, préfet du département où se trouve le siège de la région militaire et intervenant au niveau de celle-ci, l'igame est le supérieur du général commandant cette région et des préfets des autres départements constitutifs de la région économique, il a autorité sur la Police et la Gendarmerie. Son rôle est à la fois de dessiner et de redessiner la carte et la fonction des armées en métropole, et de coordonner l'action de l'administration civile et l'aménagement du territoire. Les igames disparaissent en 1964 avec la mise en place des préfets de région et la séparation des administrations civile et militaire.

Voyons donc quels sont les sites concernés par cette visite et l'avis qui est donné à leur sujet. Bois de Saulx : la personne qui doit signer refuse de le faire, et ce site non prévu par l'igame a cependant été visité !

Buzy (il s'agit du terrain d'aviation de Buzy-Darmont) : non réservé et non demandé.

Doncourt (il s'agit de Doncourt-les-Conflans et de son terrain d'aviation) : présenté comme étant réservé pour l'armée de l'air française.

Uckange, usine de torréfaction : ni demandée ni réservée.

Metz-Sablon (sans plus de précision) : ne semble pas intéresser les visiteurs.

Forêt de Facq-Juré (à Atton, à l'est de Pont-à-Mousson) : ne semble pas intéresser.

Toul/Croix-de-Metz : une reconnaissance détaillée a été faite par un officier du Génie, mais aucune demande n'a été faite à propos des bois communaux qui complèteraient l'ensemble et de l'embranchement de voie ferrée. Pourtant ce site va devenir le siège du dépôt du Génie de la zone avant de la ligne de communication !

Carrières de Savonnières-en-Perthois : en dépit de l'intérêt manifesté, y compris par le général Young, aucune demande n'a été faite, malgré l'abandon de la réserve que manifestait l'armée de l'air. Ces carrières se trouvent à environ cinq kilomètres à l'est de Cousances (-les-Forges), dans le département de la Meuse.

Valcourt : absence de réservation et de demande, sans doute en raison de la proximité du terrain d'aviation. Il s'agit du village situé au sud de Saint-Dizier et tout proche de la base aérienne.

Trois-Fontaines : question réglée mais le contrat n'est pas encore signé du côté français.

Vassincourt : d'abord prévu pour des stockages puis pour un hôpital de 1000 lits, mais pas encore de réservation ni de demande.

Bar-le-Duc : brasserie (sans doute la brasserie *Croix-de-Lorraine*, rue Gambetta) : ni demande ni réservation.

Commercy : la même chose.

Sampigny : a fait l'objet d'une reconnaissance détaillée de la part d'un officier du *Chemical Corps* venu d'Heidelberg, mais aucun avis, ni aucune demande n'a suivi cette visite.

Le document se poursuit par « l'installation offerte par la préfecture de Bar-le-Duc » : le château de Jean d'Heurs, ancienne abbaye de prémontrés devenue en 1808 la propriété du maréchal Oudinot puis soumise à un lotissement après son décès. Ce château, situé dans la commune de Lisle-en-Rigault, au milieu d'un vaste parc, est proche de Bar-le-Duc, mais aussi de la forêt de Trois-Fontaines où va être édifié, sur plus de 5000 hectares, un grand dépôt de munitions. Après avoir abrité une papeterie, il accueille à ce moment une école professionnelle qui doit être transférée à Verdun. Certains de ses locaux sont classés au titre des monuments historiques, mais les documents d'origine américaine précisent déjà ce point et indiquent que ce classement complique les travaux envisagés. Ayant fait l'objet de nombreuses visites détaillées, il n'a été ni réservé ni demandé par le commandement américain, bien qu'il soit officieusement question d'y installer un hôpital.

Enfin, quatrième point, l'administration française demande au commandement américain de présenter des demandes pour régulariser des occupations irrégulières, nous dirons « prématurées » : dans les forêts de Hais-Renaut (près de Saint-Dizier, en Haute-Marne) et de Jean d'Heurs (forêt domaniale), ce qui, pour cette dernière, ne manque pas de piquant !

Une autre visite, cette fois non datée...

A une date non précisée, le chef de bataillon Duchaussoy adresse à la *MCLAAA* et à l'état-major de la VI^e région militaire à Metz le programme manuscrit d'une visite qu'il vient d'effectuer avec des officiers américains. Le ton qu'il emploie lui donne le caractère d'un compte rendu, et le fait qu'il soit manuscrit permet de penser que ces visites n'étaient pas prévues, qu'elles ont certainement été programmées dans l'urgence en raison de la présence à Verdun d'officiers venus de Heidelberg, puisqu'ils sont cités, et peut-être même du général Young. Duchaussoy écrit : « j'ai décidé qu'il était préférable de les accompagner, la reconnaissance portant sur les installations connues ou offertes, à l'exception de quelques unes qui avaient été refusées ». Il poursuit en indiquant l'itinéraire et les installations reconnues. Le texte présenté ci-dessous est intégralement celui écrit par le commandant Duchaussoy.

« 1^{er} jour. Bois de Saulx, Etain (caserne *Sidi-Brahim*) et un hangar sans intérêt situé en ville ; Buzy terrain d'aviation ; Doncourt, terrain d'aviation ; Uckange, usine de torréfaction ; Metz-Sablon, quai et embarquement ; Frescaty, hangar ; forêt de Facq-Juré ; Toul Croix, terrain d'aviation et bois.

2^e jour. Foug, usine de céramique, Savonnières-en-Perthois, carrières ; Valcourt (Saint-Dizier), ancien camp ; 3 Fontaines, forêt ; Vassincourt, terrain d'aviation de BLD ; Bar le Duc, brasserie.

3^e jour. Commercy, terrain d'aviation ; Sampigny, ancienne installation militaire (hangars). Au cours de ces deux journées, un colonel américain a voulu reconnaître une série d'installations militaires. A Nancy, hôpital Sédillot, casernes Blandan, Landremont, Molitor, Donop, Drouot. A Bar le Duc, casernes Oudinot, Exelmans. A Commercy caserne Oudinot. A Lérrouville, caserne de Lérrouville (figure 5). Seule cette dernière étant inoccupée (...) ».



Figure 5 : un des bâtiments de l'ancienne caserne d'infanterie de Lérouville en 2009 (photographie P. Labrude).

Le texte continue : « Par ailleurs le Général Young circulant dans la région avec le Colonel Clay, ils visiteront notamment Savonnières en Perthois ». Ont été ajoutés au crayon, « 3 Fontaines et St Eulien ». Ce village situé à quelques kilomètres au nord-est de Saint-Dizier dispose à ce moment d'une gare, située sur la ligne Blesme-Haussignémont-Chaumont, que l'*US Army* emploiera pour la manutention des munitions du dépôt de Trois-Fontaines pendant les travaux d'aménagement de l'embranchement ferroviaire de cette installation.

Le compte rendu poursuit : « Résultats probables. L'ensemble des installations semblent (*sic*) intéresser les officiers de Heidelberg à l'exception de la forêt de Facq situés sur la rive opposée à la gare de Pont à Mousson, des Sablons à Metz trop abîmé et juste bon pour débarquer le matériel. Les Américains voudraient monter un ensemble cohérent, basé sur Verdun, Metz, Nancy, Toul, St Dizier. Chacun de ces points étant le centre et probablement le PC d'une base secondaire (ils ont demandé à plusieurs reprises si de nouvelles installations leur étaient ou leur seraient offertes à Nancy). Chacune de ces bases comporterait une série d'installations (*sic*). Par exemple St Dizier avec 3 Fontaines, Savonnières, Valcourt et l'hôpital (ils envisageaient de le mettre à Vassincourt (Bar le Duc) et de le porter à 1000 lits, ayant passé successivement de 100 à 500 puis à 1000 !) (*sic*). Morhange a été délaissé parce que trop loin à l'E de la Moselle. Aucune des installations situées à l'o (ouest) de 3 Fontaines ont été présentées à la commission. Il semble probable qu'ils demanderont des terrains qui pourtant leur ont déjà été refusés ».

Ce document est extrêmement intéressant par la richesse de son contenu. Il montre que des visites sont programmées par l'*US Army* sans qu'il y ait eu, semble-t-il, de demande et de concertation. Cette démarche est interdite par les accords que les Américains ont signés, et la *MCLAAA* ne cesse de le rappeler à leurs hauts responsables. Elle révèle que des officiers de haut rang parcourent la région sans accompagnement, et certainement sans véritable autorisation. Les sites sont souvent visités à plusieurs reprises et des demandes sont réitérées après des refus, et des installations françaises utilisées et que le gouvernement français n'a pas l'intention de prêter sont également visitées...

La demande de reconnaissance ou de visite d'infrastructures occupées par l'armée française est assez étonnante. Celle de certains sites en plus ou moins bon état l'est également. En réalité, il s'agit d'hôpitaux ou de casernements que l'*US Army* et le *Medical corps* ont utilisés en 1944, voire 1945⁶. On est donc moins étonné quand on sait que le 2nd *General Hospital* a séjourné à

la caserne *Maginot* de Revigny-sur-Ornain, c'est-à-dire près de Vassincourt, à partir du 16 novembre 1944 et qu'il l'a quittée pour se rendre à l'hôpital militaire *Sédillot* de Nancy où il est resté du 18 janvier 1945 au 25 août de cette année. Pour sa part, le *12th Evacuation Hospital* se retrouve en 1944 dans une région où il avait oeuvré pendant la Première Guerre mondiale. Il arrive à *Sédillot* 30 septembre 1944 et opère à partir du lendemain. Il stationne dans l'hôpital, où il est rejoint par le *59th Field Hospital*, jusqu'à début décembre. Il part alors pour Sarralbe. Les généraux Eisenhower et Patton y ont visité les blessés de la III^e armée US.

La *32th Medical Depot Company* arrive à Toul le 20 septembre où elle est rejointe par le *39th Evacuation Hospital* le 1^{er} octobre. Les interventions chirurgicales débutent le 3 et se prolongent jusqu'au 15 novembre, moment où l'unité se déplace vers Morhange. Il en est enfin de même à Commercy et à Lérouville. Le *58th General Hospital* utilise les locaux de la caserne *Oudinot* de Commercy du 6 au 22 octobre 1944 pour se déplacer à Lérouville à compter du 23. La bourgade dispose d'un casernement d'infanterie, baptisé *Gérard*, constitué de quinze bâtiments en rez-de-chaussée et de cinq bâtiments plus récents à un étage. Après avoir accueilli une partie du 154^e régiment d'infanterie avant 1914, il a servi à la Garde républicaine mobile. L'hôpital américain s'y établit le 23 octobre et y séjourne jusqu'au 12 juillet 1945, où il part pour Châlons-sur-Marne. On comprend que les Américains, qui connaissent ces locaux et « ont leurs habitudes », ont envie de les revoir et, si cela est possible, de s'y ré-installer. Ici ce n'est sans doute pas possible car le casernement a été aliéné par l'armée et vendu après la guerre par l'administration des Domaines à la SNCF pour y faire des logements pour son personnel affecté à l'importante gare de Lérouville.

Des infrastructures mentionnées par ce compte rendu, qu'est-ce que l'*US Army* a finalement utilisé ? Buzy, Doncourt, des parties de Frescaty pendant un temps assez court, Toul/Croix-de-Metz, Trois-Fontaines, Vassincourt, Bar-le-Duc, Sampigny. Nous en retrouverons certains un peu plus loin. Le bois de la Saulx et le bois de Facq, qui n'ont pas été retenus, étaient destinés à la construction de dépôts de munitions. Comme on le sait, c'est le site du *Rozelier* à Verdun qui a finalement été utilisé. Il est, en 2018, le seul dépôt de munitions subsistant dans la région ! Nous avons noté les demandes relatives à Nancy. L'état-major de l'armée de Terre s'oppose à la création d'un nombre important d'infrastructures américaines à Nancy, dans ses environs, et au sud, dans la région de Bayon, en raison de projets de l'armée française. Aussi, de nombreux refus seront-ils opposés aux demandes américaines, sauf pour de petites infrastructures : bureaux du personnel civil à Essey-les-Nancy dans l'ancienne chocolaterie *Stanislas* qui, aujourd'hui, n'a presque pas changé d'aspect (figure 6), champ de tir à Saint-Nicolas-de-Port, infrastructure non précisée de Norroy-les-Pont-à-Mousson pour l'accueil d'une auto-école, par exemple.



Figure 6 : l'état actuel de l'ancienne chocolaterie Stanislas, devenue le siège du CREPS (photographie P. Labrude, 2018).

Le 18 mai, c'est-à-dire deux jours plus tard, Duchaussoy écrit au directeur du génie de la région militaire à Metz pour l'informer des « éventualités d'extension de la LOC » à la suite des visites faites par des officiers américains accompagnés. Nous reviendrons sur ce mot. Ce courrier nous informe sur des sites déjà connus mais aussi sur de nouvelles installations, sans que soit toujours précisé s'il s'agit d'une location ou d'un achat, ni quel est le devenir éventuel du site. Voici donc les sites retenus :

Les carrières de Savonnières-en-Perthois, d'où est issue la célèbre pierre de construction portant ce nom. La *MCLAAA* n'est pas saisie officiellement mais, par prudence, elle a demandé au service des Domaines d'estimer le prix de location des locaux vides et de ceux qu'occupent des champignonnières. Pour sa part, le Service géographique de l'Armée va sans doute faire des relevés des lieux. La recherche de locaux souterrains est une constante de la part des services américains qui souhaitent en obtenir un grand nombre, essentiellement en vue, semble-t-il, d'y stocker des produits pétroliers dans l'attente de la création des grands dépôts et du réseau des oléoducs. Il n'apparaît pas cependant que beaucoup de ces sites leur ont été octroyés.

Buzy est demandé pour en faire un *POL (Petrol Oil Lubricants)* comme cela a été indiqué plus haut.

Une partie du terrain d'aviation dit « de Wez-Thuisy », près du camp militaire de Mourmelon, pourrait être demandée. Le terrain de ce nom est situé près de la ferme « des Marquises » sur la commune de Val de Vesle dans le département de la Marne. Acquis en 1936 avec une superficie d'une centaine d'hectares, il a été utilisé en 1939 et 1940 par l'armée de l'air française, mais les Allemands ne s'en sont pas servi. Réaménagé en 1944 par l'*United States Army Air Force (USAAF)*, qui l'étend jusqu'à une superficie proche de 550 hectares, il est abandonné par eux en 1946. Conservé parmi les terrains d'aviation mais remis aux Domaines en 1950, il est donc disponible, et ceci explique qu'il soit susceptible d'être mis à la disposition des Américains. A cette époque, les pistes et les parkings constituent encore un ensemble important d'installations. L'emplacement ne sera cependant jamais réemployé, mais ses traces restent encore bien visibles sur des photographies plus récentes.

L'aérodrome de Toul/Croix-de-Metz avec les forêts civiles et militaires situées au nord-est, l'embranchement ferroviaire et les machines élévatoires du génie militaire.

Sampigny, l'établissement de M. Frot de Meaux, c'est-à-dire l'ancien quartier *Harville*, comprenant deux bâtiments et trois manèges.

La partie nord-est de la forêt de Haye.

Le château de Jean d'Heurs et une partie de son parc pour y construire un hôpital.

A Verdun, le rachat de la caserne acquise par M. Kiridjian, la remise en état du manège et des écuries de la caserne *Mangin*, le terrain de secours et les souterrains de la citadelle.

A Trois-Fontaines, le rétablissement de ponts SNCF sur la voie ferrée Robert-Espagne/Revigny.

Une extension des surfaces dans les forêts de Haie-Renaut et de Jean d'Heurs.

Quelles ont été les réalisations effectives parmi les sites présents sur ces deux listes ? Sauf oubli de ma part, cinq seulement ont abouti, auxquelles il est possible d'ajouter les dépendances du château de Jean d'Heurs. A Buzy, aujourd'hui Buzy-Darmon, l'ancien terrain d'aviation a été employé comme dépôt de carburants annexe des grands dépôts de l'agglomération messine. Buzy est proche d'Etain où l'ancien quartier *Sidi-Brahim* est occupé par une unité du Train puis du Génie, et de la base aérienne de Rouvres-en-Woëvre, dite le plus souvent d'Etain-Rouvres. L'ancien terrain d'aviation de Doncourt n'a vu arriver les Américains qu'au début de la décennie 1960 lorsqu'ils ont décidé d'édifier des petits dépôts du Génie dispersés dans toute la région et constitués le plus souvent seulement de deux hangars en demi-tonneaux et d'un baraquement d'habitation pour les quelques soldats qui assurent la sécurité et l'entretien⁷. La « Croix-de-Metz », à la sortie nord de Toul, à droite de la route en direction de Dieulouard, qui était initialement un terrain d'aviation français, a accueilli un très important dépôt du génie doté d'un embranchement ferroviaire conséquent.

L'ancien terrain d'aviation français de Vassincourt/Neuville-sur-Ornain, a été employé comme cela était envisagé pour réaliser un dépôt sanitaire et un hôpital de 1000 lits du modèle standard, mais qui n'a pas été terminé. Enfin, l'ancien quartier de cavalerie *Harville* de Sampigny, qui avait été transformé en une entreprise industrielle après la Première Guerre mondiale, a effectivement intéressé l'*US Army* dans le sens de la visite qui en avait été faite par un officier du *Chemical Corps*, puisqu'il est devenu le dépôt d'armes chimiques de l'*Adsec* (figure 7). Cette situation n'a cependant pas duré très longtemps, peut-être parce que l'intitulé générique des produits qui y étaient conservés effrayait la population du village, le quartier étant contigu aux habitations. Comme déjà indiqué, le dépôt a été rapidement transféré à Verdun dans l'ensemble installé dans l'ancienne usine de la société *La Viscose*.



Figure 7 : des inscriptions américaines dans l'ancien dépôt chimique de Sampigny (photographie P. Labrude, 2010).

A Verdun, l'important site de Bevaux avec ses deux quartiers communicants et le terrain d'exercice qui lui fait face, ont déjà été évoqués. A une date que j'ignore, sans doute peu avant la Première Guerre mondiale compte tenu de l'aspect de ses bâtiments sans étage, du modèle dit « de 1913 » et généralement considérés comme d'habitabilité médiocre, la partie opposée au parc à fourrage, en forme de triangle, est transformée en un troisième quartier, qui est d'abord

nommé *Treuille de Beaulieu* puis *Estienne*, et qui devient la garnison d'un régiment « mécanisé » après le conflit. Le quartier *Estienne* (figure 8) occupe l'extrémité sud de l'ensemble et s'ouvre sur le chemin stratégique n°13, l'actuelle avenue *Jean-Monnet*, comme on peut encore l'observer actuellement. A l'époque américaine, il est occupé par trois grands bâtiments alignés au milieu selon son grand axe, par un bâtiment identique faisant face à celui du milieu, et par diverses petites constructions disposées le long du mur du côté du chemin stratégique (avenue *Jean-Monnet*). L'*US Army* va en faire le site d'entretien et de réparation de ses véhicules, en d'autres termes, un *POL* (il en existe un autre à la caserne *Maginot*), ainsi que le cimetière de ses véhicules hors d'usage.

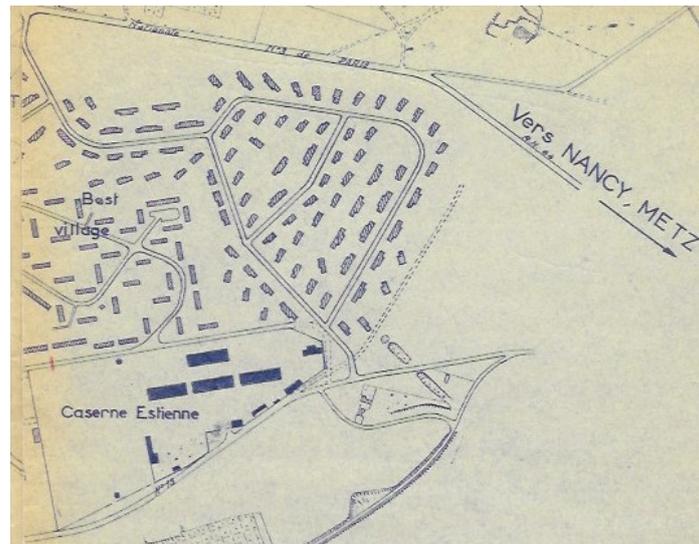


Figure 8 : le quartier *Estienne* sur un plan français de l'époque américaine (collection P. Labrude). Au dessus est visible le plan du village américain qui occupe l'ancien terrain de manœuvre.

Après le départ des Américains, le quartier a été démoli et le site a accueilli un centre de formation professionnelle, qui l'occupe toujours (figure 9). On trouve dans les recherches faites pour l'*US Army* que le quartier médian, à qui le nom de *Bevaux* a été conservé, est prévu pour servir de dépôt d'intendance. Tous les plans militaires ne l'indiquent pas. Sans doute s'agit-il de la petite partie qui s'ouvre sur le chemin stratégique, et dans laquelle nombre des bâtiments français d'origine ont à ce moment disparu.



Figure 9 : l'extrémité du centre de formation professionnelle (ancien quartier *Estienne*) et l'ancien quartier *Villars* (actuellement occupé par un lycée)

en 2009 (photographie P. Labrude).

Quant au quartier *Mangin*, je ne sais pas de quel ensemble militaire il s'agit, ce nom ne figurant pas sur les plans militaires de Verdun à l'époque américaine. Pour sa part, l'entreprise Kiridjian a été très active à Verdun dans la reconstruction d'après guerre, et elle a pris une part notable dans les travaux réalisés pour l'armée américaine. Ici malheureusement, ce document n'indique pas quelle caserne M. Kiridjian avait acquise et s'il a consenti à la revendre au profit de l'*US Army*. Comme celle-ci a également disposé d'un petit morceau de la partie médiane de l'ensemble de Bevaux, qui s'ouvrait du côté du chemin stratégique (avenue *Jean-Monnet*) et qui en avait peut-être été détaché auparavant, il est possible que cette portion ait reçu le nom de *Mangin*. Une recherche aux archives de la Meuse s'impose.

Pour sa part, le parc de Jean d'Heurs n'a pas été bâti, mais le château a été employé pour accueillir un club américain. Les habitants du village et des environs s'en souviennent, et des photographies de voitures américaines en stationnement dans le parc près des bâtiments annexes en témoignent (figure 10).



Figure 10 : voitures de soldats américains stationnées devant les communs du château de Jean d'Heurs dans la décennie 1950-1960 (collection P. Labrude via M. C. Warnant).

Enfin, la réalisation du grand dépôt de Trois-Fontaines a effectivement donné lieu à la remise en état de raccordements ferroviaires R1 et R4 en direction de Saint-Dizier, c'est-à-dire de Robert-Espagne et du camp, qui n'étaient plus praticables⁸.

Il est étonnant que rien n'ait été créé à Commercy, ville qui est mentionnée à plusieurs reprises. Sa relative proximité avec Bar-le-Duc, et le fait que Saint-Dizier n'est pas un site acceptable en raison de l'existence de sa base aérienne qui est mise aux normes Otan et utilisée de manière permanente, fait que la préfecture de la Meuse accueille quelques infrastructures américaines : club en ville, village, et golf implanté au château de Combles-en-Barrois. Pour sa part, la brasserie *Croix-de-Lorraine* est inoccupée depuis 1949 à la suite de sa cession aux brasseries de Champigneulle et de sa fermeture. C'est ainsi qu'elle est louée à l'*US Army* en qualité d'entrepôt. Celui-ci abrite en particulier des caisses de munitions vides. Mais, comme on croit qu'elles sont remplies, une telle présence en pleine ville déclenche un mini-scandale à Bar-le-Duc !

Les comptes rendus de conférences préfectorales à Paris

Les comptes rendus des conférences où sont conviés les préfets des départements concernés par des implantations américaines sont également intéressants par l'évocation de nombreux sites sur lesquels ils vont devoir donner leur avis, qu'il soit favorable ou non. Ils permettent aussi de se rendre compte des contours de la *ComZ*, des sommes qui sont engagées et du nombre de militaires étrangers, mais aussi de travailleurs civils français que notre pays a décidé d'accepter dans les implantations américaines. A la conférence qui se tient le 5 juillet 1952, parmi beaucoup de noms de sites connus et utilisés comme cela est prévu et conformément à ce que nous savons, on peut relever l'affectation du terrain de manœuvres de la Chaume, du terrain d'aviation de Fromeréville et du champ de tir de la Blancharderie à Verdun, le rachat de l'ex-quartier *Harville* de Sampigny à son propriétaire civil, la création de bureaux (*Rail Transport Office* ?) à la gare de Robert-Espagne, et la mention d'un grand nombre de dépôts pétroliers. Ceci s'explique par le fait que l'oléoduc qui sera appelé « Donges-Melun-Metz », qui a été commencé par notre pays avant la Seconde Guerre mondiale, et qui deviendra l'important moyen de transport de carburant que nous connaissons encore actuellement, ne peut pas encore être employé.

Le 26 février 1953, les préfets sont à nouveau rassemblés au *Secrétariat général permanent de la Défense nationale*, et, bien qu'aucune infrastructure ne soit prévue dans le département de la Vendée, son préfet est convié. Y a-t-il là une erreur ou bien la *MCLAAA* envisage-t-elle une implantation ? On pense immédiatement à l'emploi possible de l'ancienne usine d'aviation *Couzinet-Transocéanic* qui jouxte le terrain d'aviation municipal de La Roche-sur-Yon⁹. Mais il est aussi question de sites près des Sables d'Olonne, et c'est là qu'habiteront certains des membres du *Medical Corps* employés au dépôt médical qui sera abrité par cette usine. Le compte rendu évoque de nombreux sites déjà envisagés en juillet 1952. Cependant il apparaît que tous n'ont finalement soit pas été retenus, soit l'ont été mais avec une autre destination. Ainsi, à la date du 31 décembre 1953, dans le département de la Meuse, à Verdun, les quartiers *Estienne* et *Villars* restent attribués à l'Intendance américaine, le fort de Regret doit abriter des explosifs et ceux de Vacherauville et Dugny sont affectés à l'*US Army*, tout comme le champ de tir de Regret. Le château (et le parc ?) de Jean d'Heurs doit devenir un dépôt de munitions. Un établissement du commissariat (*sic*) et un élément de *Military Police* doivent s'établir à Bar-le-Duc, et le champ de tir du *Haut-Juré* doit être employé pour des exercices. La réalité n'est pas conforme à ces prévisions.

En Meurthe-et-Moselle, en plus de ce que nous savons déjà et qui a été réalisé, à Toul, les « terrains Médinger », dont la localisation ne m'est pas connue, sont prévus pour des cantonnements (*sic*), et un bureau *RTO* doit être implanté à la gare. A Nancy, le quartier de cavalerie *Donop* deviendra un lieu de stockage de matériel, un détachement de la *Military Police* utilisera des locaux de la caserne *Thiry*, rue Sainte-Catherine, et les Américains pourront s'entraîner au tir sur le terrain de *Bois L'Evêque*. Enfin, des bureaux seront installés à la gare de Dieulouard (on ne sait pas s'il s'agit de *RTO* ou d'autres usages). Le quartier *Donop* ne semble cependant pas avoir été utilisé par l'*US Army*. La photographie (figure 11) montre son entrée dans la décennie 1950-1960. L'ensemble est resté tel qu'on le voit ici et tel que les Américains ont pu le visiter, jusqu'à sa destruction en 1975.



Figure 11 : le quartier *Donop* de Nancy (carte postale ancienne, collection P. Labrude).

En Moselle, des stockages doivent être effectués dans les locaux des Etablissements Legris au Ban-Saint-Martin et dans ceux des Entrepôts frigorifiques de l'Est. Il s'agit certainement de locations effectuées dans l'attente de la livraison des dépôts construits ou réhabilités de la caserne *Colin* à Montigny et du grand dépôt « ex-Maginot » de Woippy.

Comme nous le constatons, il n'est pas question du département des Vosges où aucun élément américain ne doit s'installer, ce qui restera presque entièrement vrai jusqu'en 1967. Nous constatons aussi que nombre de changements interviennent au fil du temps dans les emplois prévus, ce qui apparaît fréquent dans les commentaires faits par la *MCLAAA* qui ne sait pas bien à quoi s'en tenir. Il y a peut-être de la part de notre pays une part de rêve car un examen un peu plus attentif des sites figurant dans les listes ci-dessus montre qu'ils sont presque tous militaires et donc aussi très citadins, ce qui ne saurait satisfaire complètement l'*US Army* qui a bien sûr des idées sur sa propre installation et sur les vastes sites « campagnards » qu'elle aimerait. Certains de ces casernements sont assurément en très mauvais état compte tenu de leur âge, de l'occupation allemande et des destructions dues à la guerre, et surtout, pour certains, très exigus.

Conclusion

En conclusion de cette recherche qui apparaît riche d'informations mais qui ne fait pourtant qu'effleurer un sujet qui jusqu'à présent n'a fait l'objet d'aucune étude à ma connaissance, il apparaît que de nombreux sites ont été offerts par le gouvernement français à son homologue américain au début de la décennie 1950 en vue de l'établissement de camps et de dépôts pour ses troupes qui mettaient en place la *Communication Zone*. Beaucoup ne convenaient pas à l'*US Army* en raison de leur emplacement, de leur surface, de l'état des bâtiments, *etc.* De son côté, notre pays n'offrait pas toujours de infrastructures magnifiques, d'autant que notre armée n'était pas toujours favorable à la mise à disposition de ce que les préfets et les membres de la *Mission centrale de liaison* voulaient concéder. Les autres destinations possibles des emprises, c'est-à-dire les usages qui pouvaient en être faits par les autres administrations, et la lenteur de certaines décisions américaines, ont fait que dans certains cas, lorsque l'*US Army* manifestait (enfin) son intérêt, c'était trop tard...

Tout cela fait qu'aujourd'hui, nous avons tendance à limiter notre regard aux seules infrastructures qui ont été américaines jusqu'en 1964, 1965 ou 1967. A côté d'elles, de nombreuses autres auraient pu l'être, mais nous n'en avons jamais rien su. Tous les comptes rendus des démarches effectuées à cette époque et qui n'ont pas abouti attendent aujourd'hui

dans les archives du *Service historique de la défense* à Vincennes une étude exhaustive, ou du moins plus complète, qui révélera sûrement des choses extrêmement intéressantes.

Sources documentaires

1. Soutou G.-H., *La guerre froide de la France 1941-1990*, Paris, Taillandier, 2018, 587 p., particulièrement le chapitre V, p. 179-221.
2. Pottier O., *Les bases américaines en France (1950-1967)*, Paris, L'harmattan, 2003, 376 p., en particulier l'introduction, p. 11-24, et le chapitre premier, p. 27-58.
3. Labrude P., « La Communication Zone dans la Meuse à l'époque de l'intégration à l'OTAN : l'armée américaine à Vassincourt de 1952 à 1967 : l'hôpital et le dépôt médical », *Bulletin des sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, 2010-2011, n°42-43, p. 125-166.
4. Service historique de la défense (S.H.D.), Vincennes, dossiers « Domaine militaire immobilier américain en France » appartenant à la série 12 Q et déclassifiés : 12 Q 79, 103-2, 185-1, 187-1, 2, 4 et 5, 205-1 et 2, 206-1 et 2, et 225-2. Le contenu de ces dossiers n'est pas classé, ce qui fait qu'il est très divers mais d'une grande richesse. C'est cette absence de classification qui m'a conduit à ne pas détailler l'origine des informations présentées dans ce travail. Il m'a semblé en effet qu'une telle présentation n'apporterait pas grand chose au lecteur. Il existe un inventaire de la série Q : *Inventaire de la série Q Secrétariat général de la Défense nationale* (1944-1978, index général), sous la direction de M.-A. Corvisier de Villèle et T. Sarmant, Service historique de l'armée de Terre, Château de Vincennes, 2000, 159 p.
5. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, dossiers W 950-97 et 950-201.
6. A propos des hôpitaux de l'*US Army* en 1944 et 1945, on consultera le site « WW2 US Medical Research Centre », <https://www.med-dpt.com/unit-histories/> Les documents concernant ces unités ont été consultés le 20 novembre 2018.
7. Labrude P., « Un aspect très peu connu de la présence militaire américaine en France : les petits dépôts annexes qui entourent Toul », *Etudes toulouses*, 2011, n°139, p. 19-22.
8. Schontz A., Felten A., et Gurlot M., *Les chemins de fer en Lorraine*, Editions Serpenoise, Metz, 1999, « Vouziers-Revigny-Saint-Dizier », p. 142-144.
9. Labrude P. et Le Bourg G., « Le terrain d'aviation de La Roche-sur-Yon de 1936 à 1956 et ses emplois civils et militaires : réalités et déceptions », *Anciens aérodromes*, édition électronique, 7 décembre 2016, disponible en ligne.

Ce travail a fait l'objet d'une présentation aux Mercredi du CRULH, à la faculté des lettres et sciences humaines de Nancy, le 8 octobre 2018.